

## 2025\_2\_AC\_Jurys\_examens\_IEP\_Master\_DPEC

### **LE PRESIDENT,**

Vu l'article L 613-1 du code de l'éducation,

Vu l'arrêté du Ministère de l'éducation nationale du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master,

Vu l'arrêté modifié du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master.

Vu l'arrêté du Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche du 5 juin 2024 accréditant l'Université d'Aix-Marseille en vue de la délivrance de diplômes nationaux,

Vu les statuts de l'Université d'Aix-Marseille,

Vu les statuts de l'Institut d'Etudes Politiques,

### **ARRETE :**

**Article 1 :** Le jury du Master « **Droit, Economie, Gestion** » mention « **Direction de projets ou établissements culturels** » est composé comme suit pour l'année universitaire 2024-2025 :

| <b>MASTER 1</b>   |
|---|
| <b>Semestre 1</b>   |
| <p><b><u>Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :</u></b></p> <p><u>Président(e)</u> : Sophie DOUDET (MCF)<br/><u>Suppléant(e)</u> : Franck BIGLIONE (MCF)</p> <p><u>Liste des membres</u> : Giovanni PRIVITERA (Chargé d'enseignements), Christophe TRAINI (PR), Audrey FREYERMUTH (MCF), Marc DELHAYE (Chargé d'enseignements)</p> <p><i>En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après</i><br/>Ex : membre titulaire X/suppléant Y</p> <p>-<br/>-<br/>-</p> |
| <p><b><u>Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :</u></b></p> <p><u>Liste des membres</u> : Roxana NADIM (Chargée des affaires culturelles à Sciences Po Aix), Anne-Lise ROSIER (Directrice de la Fondation Avignon Université).</p>  |
| <b>Semestre 2 et Jury de MASTER 1</b>   |
| <p><b><u>Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :</u></b></p> <p><u>Président(e)</u> : Sophie DOUDET (MCF)</p>  |

Suppléant(e) : Franck BIGLIONE (MCF)

Liste des membres : Lucie BERTRAND-LUTHEREAU (PRAG), Fabienne CHAMEROY (MCF), Mathieu VABRE (Chargé d'enseignements).

*En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après*

Ex : membre titulaire X/suppléant Y

-  
-  
-

**Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :**

Liste des membres : Roxana NADIM (Chargée des affaires culturelles à Sciences Po Aix), Anne-Lise ROSIER (Directrice de la Fondation Avignon Université).

**MASTER 2**

**Semestres 3 et 4 – Jury de parcours-type et délivrance du Master**

**Parcours-type Politique culturelle et mécénat (PCM)**

**Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :**

Président(e) : Sophie DOUDET (MCF)

Suppléant(e) : Delphine CHAZALON (PRAG)

Liste des membres : Rachel JOUBERT (PRAG), Audrey FREYERMUTH (MCF), Isabelle GRAS (Chargée d'enseignements), Caroline HENRY (Chargée d'enseignements), Corina GOLGOTIU (PRAG)

*En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après*

Ex : membre titulaire X/suppléant Y

-  
-  
-

**Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :**

Liste des membres : Marc DELHAYE (Chargé d'enseignements)

Article 2 : La Vice-Présidente Formation et la Directrice Générale des Services de l'Université d'Aix-Marseille sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix-en-Provence, le 19. 10. 2014

Pour le Président et par délégation,  
La Vice-Présidente Formation

